

COMMUNIQUE DE PRESSE N°030/RDC/VSV/CE/2020

RDCONGO : LA VSV EXIGE UNE ENQUETE INDEPENDANTE SUR LES MENACES DE MORT CONTRE LE DEFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME DISMAS KITENGE

La Voix des Sans Voix pour les droits de l'Homme (VSV) exprime ses vives inquiétudes sur la sécurité et la vie de monsieur Dismas Kitenge, président de l'ONG des droits de l'homme Groupe Lotus basé à Kisangani, province de la Tshopo en République Démocratique du Congo (RDCongo) et Secrétaire Général honoraire de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH).

Selon les informations recueillies par la VSV, c'est depuis le 08 septembre 2020 que le Défenseur des Droits de l'Homme (DDH) Dismas Kitenge et sa famille font l'objet de menaces et autres harcèlements à travers des appels anonymes et messages téléphoniques à travers lesquels une personne inconnue lui a promis de tout faire pour l'éliminer à cause de ses positions contre les autorités et personnalités publiques de la RDCongo.

Tout a commencé après la séance de travail que la société civile de la Tshopo a eue avec le ministre des droits humains le 07 septembre 2020. Chargé à cette occasion par la société civile de présenter l'état des lieux des droits de l'homme dans la province de la Tshopo, M. Dismas Kitenge a décrit la situation des droits de l'homme de la province tout en stigmatisant le retour de certaines autorités militaires de la province notamment le commandant de la 31^e région militaire à Kisangani, le Général de Brigade William Benjamin Balengela Kazadi. Le retour de cet officier général qui est cité dans des dossiers sensibles est perçu comme un affront et un manque de considération à l'endroit des victimes. Ancien officier des ex-Forces Armées Zaïroises (FAZ) et de l'ex mouvement rebelle Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), il avait excellé dans les dossiers de graves violations de droits de l'homme perpétrées à Kisangani de 1998 à 2001.

Suite à ces menaces persistantes, le DDH a porté plainte contre inconnu le 19 septembre 2020, au Tribunal de Grande Instance de Kisangani et a exprimé ses inquiétudes concernant sa sécurité et celle de sa famille. Il a également été reçu par le vice-Gouverneur et Gouverneur a.i de la

province de la Tshopo, M. Maurice Abibu Sakapela, ancien cadre du RCD qui a signifié

à la victime que « ce dossier était sensible et que toute vérité n'est pas bonne à dire » en lieu et place de tout mettre en œuvre pour la sécurité de son interlocuteur.

L'inquiétude de la VSV concernant cette situation est d'autant plus grande que la province de la Tshopo connaît ces derniers temps une situation d'insécurité caractérisée par des assassinats, des meurtres des personnes dont certaines ont été retrouvées égorgées. Des allégations persistantes font état de la présence des terroristes ADF dans la province.

La VSV rappelle aux autorités congolaises que la sécurité des personnes et leurs biens leur incombe et qu'aucun motif, quel qu'il soit ne peut justifier des menaces contre une personne.

La VSV rappelle aux autorités congolaises qu'il leur incombe au premier chef la mission de garantir la sécurité du DDH Dismas Kitenge, et ce, conformément à la Déclaration de 1998 des Nations Unies portant Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme.

La VSV et les autres organisations des Droits de l'Homme tiendront pour responsables les autorités congolaises en général et les autorités politico-administratives et militaires de la province de la Tshopo au cas où un mal arriverait au DDH précité.

En définitive, la VSV demande aux autorités congolaises de diligenter une enquête indépendante pour faire la lumière sur la situation d'insécurité qui pèse sur le DDH Dismas Kitenge et sa famille en vue d'identifier les auteurs des menaces aux fins des poursuites judiciaires.

Fait à Kinshasa, le 28 septembre 2020.

LA VOIX DES SANS VOIX POUR LES DROITS DE L'HOMME (VSV)